

Association du Concours International de harpe Martine Géliot « Jeunes Talents »

Chez Hélène BOSCHERON - 27 rue Carnot - 77210 Avon – France



BULLETIN D'ADHESION (à remplir par l'adhérent)

Prénom : _____ Nom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____

Courriel : _____

Montant de l'adhésion : **15 €**

Durée de l'adhésion : annuelle

Règlement à effectuer en espèce, par chèque à l'ordre de « Concours Martine Géliot »
ou par virement : IBAN : FR76 18706 00000 00023491993 27 - Code BIC: AGRIFRPP887

En adhérant à l'association du Concours International de harpe Martine Géliot « Jeunes talents », je m'engage à respecter ses statuts, mis à ma disposition au siège de l'association.

Fait le : ____ / ____ / ____ A : _____

Signature de l'adhérent :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'association.

✂.....

Association du Concours International de harpe Martine Géliot « Jeunes Talents »

Chez Hélène BOSCHERON - 27 rue Carnot - 77210 Avon – France

www.concoursmartinegeliot.com concoursdeharpemartinegeliot@gmail.com

Reçu pour adhésion (à remettre à l'adhérent)

Je soussigné(e), _____ déclare avoir reçu le bulletin d'adhésion de :

Prénom : _____ Nom : _____

ainsi que sa cotisation. (préciser : espèces chèque virement)

L'adhésion du membre sus-nommé est ainsi validée. Ce reçu confirme la qualité de membre du postulant, et ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association.

Fait le : ____ / ____ / ____ A : _____

Signature du Président (ou de son représentant) :